

Numéro d'appel d'offres : 20-58111**Mise à niveau du contrôleur du système d'automatisation du bâtiment (SAB)****1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC) :**

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé de capacités satisfaisant aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans l'avis, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins :

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) exploite 76 bâtiments répartis sur 5 sites dans la région de la capitale nationale (RCN) : le campus du chemin Montréal, les campus de Sussex, Uplands, ainsi que Greenbank et Carleton Place. Ces bâtiments sont principalement surveillés et contrôlés par la plateforme Andover Continuum Building Automation System.

Il y a environ 21 400 points de contrôle au total dans la RCN, dont 3 221 points de contrôle répartis dans 16 bâtiments ont été précédemment mis à niveau vers la plateforme Schneider EcoStruxure, conjointement avec 80 points supplémentaires sur les 301 points de sous-comptage des services publics désormais gérés sous la plateforme EcoStruxure Power Monitoring Expert.

La plateforme Andover Continuum a atteint la fin de sa vie utile. Afin d'assurer la compatibilité et l'interopérabilité continues du système avec l'infrastructure existante du CNRC tout en supprimant les interruptions de service potentielles, le CNRC souhaite attribuer un contrat pour mettre à niveau tous les points de contrôle de la plateforme Continuum vers un système consolidé sous la plateforme Schneider EcoStruxure.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales) :

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il est capable de fournir, d'installer et de prendre en charge les exigences minimales suivantes du projet :

- remplacement des serveurs Andover Netcontroller par des serveurs Schneider AS-P Automation;
- remplacement des modules Netcontroller IOU par des modules Schneider AS-P IOU;
- remplacement des contrôleurs Andover TCX et SCX;
- liste de contrôle préalable à la planification/procédure de signature;

- étude du site, examen de l'architecture du réseau, examen des ports de communication, examen des segments du réseau, examen des vitesses du réseau;
- classification système critique/système non critique;
- mises à niveau des micrologiciels;
- transition vers la réponse à la demande et le comptage de la demande;
- analyse du remplacement du module IOU / du contrôleur.
- Exigences de normalisation / mise en œuvre :
- plan de sauvegarde / sécurité intégrée;
- résolution des problèmes qui ont un impact direct sur la transition de la liste de contrôle préalable à la planification;
- achèvement des conceptions détaillées;
 - dessins d'atelier de l'équipement proposé;
 - réseaux et adresse;
 - contrôleurs, feuilles de coupe;
 - fiches de vérification.
- Recréer : groupes d'utilisateurs (administration), graphiques, regroupements et graphiques de tendances, alarme, objets, horaires, programmes de réponse à la demande, compteur d'énergie/d'alimentation, fonctions de gestion de rapports.
- Intégration à des systèmes tierce partie : (ABB, Accutrol, Aircuity, Belimo, Carel, Daiken, Danfoss Drives, FieldServer, JCI, McQuay, Mestek, Onicon, Phoenix Controls, Price, Reliable Controls, Schneider Electric, etc.);
- vérification post-déploiement et mise en service du bon fonctionnement de chaque contrôleur sur site;
- mise hors service des contrôleurs Andover Netcontroller et BCX existants.

4. La présente mesure d'achat est assujettie à l'accord commercial suivant :

Ce marché est assujetti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC);
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP);
- Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne;
- Organisation mondiale du commerce – Accord sur les marchés publics (OMC-AMP);
- Accord de libre-échange Canada–Honduras;
- Accord de libre-échange Canada-Corée;
- Accord de libre-échange Canada–Panama;
- Accord de libre-échange Canada-Pérou;

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance :

Ainsworth assure actuellement l'entretien et le service des systèmes de gestion et de contrôle de l'énergie pour les campus et les bâtiments du CNRC dans la RCN.

Ainsworth est le partenaire autorisé de Schneider Electric Building Systems. Le système Andover Continuum Building Automation, acquis par Schneider Electric Building Systems en 2004, a atteint la fin de sa durée de vie utile et aucun autre développement logiciel ou matériel n'est en cours. L'évolution actuelle d'Andover Continuum Building Automation est la plateforme Ecostruxure de Schneider Electric.

La plateforme Ecostruxure fonctionne comme un intégrateur de système unique connectant en toute sécurité le matériel, les logiciels et les services d'exploitation du bâtiment sur une dorsale Ethernet IP pour aider à maximiser l'efficacité du bâtiment, optimiser le confort et les opérations. Ce système de contrôle amélioré offrira des avantages au CNRC, tels que : tirer parti des dernières technologies disponibles, donner accès à une gamme plus large de produits, tout en offrant une interface utilisateur simplifiée.

La plateforme Schneider EcoStruxure est entièrement compatible avec l'infrastructure et les installations existantes. Le contenu de certains contrôleurs sera converti tandis que la vaste gamme d'infrastructures SAB existantes restera intacte, ce qui évitera toute interruption de service, car elle est actuellement prise en charge dans le cadre de la famille de produits SAB de Schneider Electric.

Cette stratégie de mise à niveau a une synergie directe avec la stratégie de rétrocommissioning du CNRC, qui permettra de normaliser les séquences de contrôle et d'affiner le fonctionnement global du système afin de maximiser son efficacité, tout en étant intégrée à la mise à niveau des contrôles.

La mise à niveau offrira également des avantages opérationnels en procurant un seul système de contrôle normalisé pour tous les bâtiments du CNRC dans la RCN.

Cette mise à niveau est la seule solution compatible et interopérable qui permet d'éviter de mettre à niveau l'infrastructure SAB actuelle, ce qui rendrait toute autre solution prohibitive en termes de coûts et extrêmement difficile sur le plan logistique.

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État (RME) est invoquée pour cet approvisionnement, conformément à la sous-section 6 (d) - une seule personne/entreprise est en mesure d'exécuter le travail.

Ainsworth Inc. (anciennement Airtron Canada) est un partenaire autorisé pour les gammes de systèmes d'automatisation des bâtiments de Schneider Electric depuis plus de 30 ans et est le seul concessionnaire autorisé à fournir, installer et entretenir les systèmes d'automatisation des bâtiments suivants dans la région de la capitale nationale.

7. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

Les exceptions suivantes au Règlement sur les marchés de l'État (RME) sont invoquées pour cet achat en vertu du paragraphe 6 (d) - une seule personne/entreprise est capable d'exécuter le travail.

Ainsworth Inc. (anciennement Airtron Canada) est un partenaire autorisé pour les gammes de produits de systèmes d'automatisation des bâtiments de Schneider Electric depuis plus de 30 ans et est le seul revendeur autorisé à fournir, installer et entretenir les systèmes d'automatisation des bâtiments suivants dans la région de la capitale nationale.

8. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité :

si les biens ou services ne peuvent être fournis que par un fournisseur particulier et

qu'il n'existe pas d'alternative ou de substitut raisonnable pour l'un ou l'autre de ces biens ou services pour l'une des

raisons suivantes :

- pour assurer la compatibilité avec des biens existants, ou pour entretenir des biens spécialisés qui doivent être entretenus par le fabricant de ces biens ou son représentant;

pour les livraisons supplémentaires par le fournisseur d'origine de biens ou de services qui n'étaient pas inclus dans le marché initial, si un changement de fournisseur pour ces biens ou services supplémentaires :

(i) ne peut pas être effectué pour des raisons économiques ou techniques telles que les exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, logiciels, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial;

(ii) entraînerait des inconvénients importants ou une duplication substantielle des coûts pour l'entité d'approvisionnement.

9. Période du contrat proposé ou date de livraison :

Le contrat proposé est d'une durée de 3 ans, d'avril 2022 à décembre 2025

10. Coût estimatif du contrat proposé :

La valeur estimée du contrat, est de 836,875.01 \$ (TPS/TVH en sus).

Tous les coûts sont sujets à négociation.

11. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance :

Ainsworth Inc.
69, promenade Auriga
Ottawa (Ontario)
K2E 7Z2

12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités :

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les biens, services ou services de construction décrits dans le PAC peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource identifiée dans cet avis au plus tard à la date de clôture de cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

Quiconque souhaite contester le fournisseur pré-identifié proposé doit être en mesure de faire tout le travail et pas seulement une partie de celui-ci. Tout défi éligible doit montrer qu'ils peuvent compléter l'ensemble du package ou dépasser la portée, la qualité, le calendrier de livraison et le prix proposés pour ce contrat.

13. Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités :

Date et heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités : le 15 mars 2022 à 14 :00h HNE.

14. Demande de renseignements et présentation des énoncés de capacités :

Agent de négociation des contrats du CNRC : Collin Long
Conseil national de recherches Canada
Courriel : Collin.Long@nrc-cnrc.gc.ca